

**Commission consultative  
sur l'environnement et le développement durable**

139<sup>e</sup> séance – jeudi 6 octobre 2016  
Salle des Comités, 2<sup>e</sup> étage – 18 h  
Maison du citoyen – 25 rue Laurier



**Procès-verbal**

**Membres**

Mme Denise Laferrière, présidente, conseillère district de Hull-Wright (8)  
M. Mike Duggan, conseiller district de Lucerne (2)  
M. Cédric Tessier, conseiller district de Limbour (9)  
M. Vincent Loïselle, citoyen  
M. Benoît Delage, CREDDO  
M. François Charron-Doucet, citoyen  
Mme Stéphanie Beauregard, citoyenne (quitté à 19h58)  
M. David Robitaille, citoyen

**Absences**

M. Giorgio Vecco, ABV des 7  
M. Yan Thibeault, citoyen  
Mme Lise Poulin, citoyenne  
Vacant, Commission jeunesse

**Secrétaire**

M. Frédéric Vandal, coordonnateur de la Politique environnementale, Service de l'environnement

**Ressources internes**

Mme Chantal Marcotte, Directrice, Service de l'environnement  
M. Guy Crégheur, Chef division usines et traitement des eaux (intérim), Service de l'environnement  
M. Yvann Blayo, coordonnateur de projets en environnement, Service de l'environnement

---

**DISTRIBUTION :**

Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres  
du Conseil municipal et au greffier



**1. Mot de bienvenue, constatations des présences et début de la réunion**

La réunion débute à 18 h 01, alors que le quorum est constaté par Mme Laferrière.

**2. Approbation de l'ordre du jour**

Mme Laferrière demande d'ajouter un point varia concernant le dépôt de la lettre de démission de Mme Poulin, membre citoyenne de la CCEDD.

L'approbation de l'ordre du jour modifiée est proposée par Mme Beauregard et appuyée par M. Tessier.

**3. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2016**

M. Vandal indique à la commission qu'il n'a pas reçu de commentaire pour modifier le procès-verbal.

M. Duggan souligne, en suivi au point varia 7. a), qu'il formera un sous-comité pour revoir la Politique d'abattage d'arbres.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2016 est proposée par M. Robitaille et appuyée par M. Loïselle.

**4. Suivis du procès-verbal :**

M. Duggan souligne, en suivi au point varia 7. a), qu'il formera un sous-comité pour revoir la Politique d'abattage d'arbres.

Aucun suivi nécessaire au procès-verbal de la séance du 8 septembre 2016

**5. Signature du procès-verbal de la séance du 16 juin 2016**

Mme Laferrière signe le procès-verbal de la séance du 8 septembre 2016.

**6. Sujet à traiter selon les orientations des membres de la CCEDD :**

- a) Oléoduc Énergie Est – Denise Laferrière

Dossier politique et sans les administrateurs municipaux

**R-CCEDD-2016-10-06/01**

**QUE** cette Commission recommande au Conseil :

- que le Conseil municipal de la Ville de Gatineau se prononce contre le projet d'oléoduc Énergie Est tel que proposé par TransCanada;
- faire connaître au gouvernement du Canada, au gouvernement du Québec et à Trans Canada l'opposition officielle de la Ville de Gatineau au projet d'oléoduc Énergie Est.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

b) Économie collaborative – Benoit Delage

Dossier politique et sans les administrateurs municipaux

Il est proposé par Mme Beaugard, appuyé par M. Tessier :

**R-CCEDD-2016-10-06/02**

**QUE** cette Commission recommande au Conseil municipal de la Ville de Gatineau de mandater le Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD) pour :

- Voir un encadrement spécifique pour baliser la pratique afin de garantir la quiétude du voisinage et l'intégrité des milieux de vie, notamment en excluant des activités liées à une entreprise commerciale et en limitant la taille de la superficie autorisée;
- Revoir à la base les exigences minimales de stationnement et fixer des maximums quant aux superficies dédiées au stationnement d'automobile dans le secteur de l'île de Hull.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **7. Sujets à traiter selon les grandes orientations de la Politique environnementale:**

a) Bilan de l'eau 2015 – Chantal Marcotte, Directrice, Service de l'environnement

Mme Marcotte présente le bilan de l'eau pour l'année 2015 de la Stratégie d'économie d'eau potable. En somme, elle expose les éléments suivants : objectifs pour l'ensemble de la province du Québec, les étapes de la stratégie, l'usage de l'eau potable, l'évolution de la consommation, le programme de détection des fuites, les enjeux et les actions entreprises et à entreprendre en 2017.

#### Questions et commentaires

M. Loiselle demande s'il y a eu une augmentation des constats pour l'arrosage en raison de l'été sec que la région a connue. Mme Marcotte confirme que le nombre de constats a doublé cet été et que le message de sensibilisation n'atteint plus les objectifs souhaités.

M. Robitaille désire comprendre pourquoi le gouvernement exige l'installation de compteur d'eau si la municipalité ne respecte pas l'ensemble des critères gouvernementaux alors que le problème majeur se situe dans les fuites du réseau d'eau potable. Mme Marcotte précise qu'effectivement les compteurs d'eau sont une exigence du gouvernement provincial. Toutefois, l'installation de ces compteurs d'eau permettra d'estimer la quantité d'eau perdue dans les fuites d'aqueduc.

Mme Beaugard demande si nous respectons les critères et rattrapons le retard, est-ce que le gouvernement provincial peut exiger l'installation des compteurs d'eau. Mme Marcotte indique que si nous sommes conformes aux critères, cette exigence pourrait être réévaluée. Toutefois, il est important de mentionner que les bilans des années précédentes n'étaient pas conformes et que le ministère n'a pas entériné ces bilans.

M. Charron-Doucet mentionne que si nous n'avons pas de compteur, nous ne pouvons pas avoir des mesures précises sur notre impact environnemental et qu'ainsi il faudrait envisager que les nouvelles propriétés intègrent un compteur d'eau afin que les citoyens puissent évaluer leur consommation réelle. Mme Marcotte explique que des modifications aux règlements municipaux et d'urbanisme sont nécessaires pour mettre en place une telle mesure. De plus, un compteur d'eau coûte en moyenne pour une nouvelle résidence 2000\$.

M. Loïselle conseil d'insérer dans la présentation au Conseil municipal, les coûts de la consommation de l'eau par ménage ou citoyen afin de mieux démontrer l'impact de la consommation d'eau potable à la Ville de Gatineau. Mme Marcotte mentionne de bien prendre en note cette suggestion.

M. Duggan adhère à la proposition de M. Doucet d'exiger des compteurs d'eau aux nouvelles propriétés.

M. Robitaille suggère d'exprimer le coût de l'eau tel que proposé par M. Loïselle.

Il est proposé par M. Loïselle, appuyé par M. Duggan :

#### **R-CCEDD-2016-10-06/03**

**QUE** cette Commission recommande au Conseil municipal de la Ville de Gatineau d'approuver le bilan de l'eau pour l'année 2015 de la Stratégie d'économie d'eau potable et de l'envoyer au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

- b) À l'école à pied ou à vélo, je suis capable! – Yvann Blayo, coordonnateur de projets en environnement, Service de l'environnement

M. Blayo présente la proposition du projet de sensibilisation À l'école à pied ou à vélo, je suis capable. En somme, M. Blayo a présenté le projet selon les points suivants : les réflexions, la proposition d'un cadre pour le projet, la réalisation d'un projet pilote et le développement d'un projet officiel en partenariat avec le Centre de gestion des déplacements de Gatineau, Mobi-O.

#### Questions et commentaires

Mme Laferrière souhaite avoir des précisions sur le budget prévu pour ce projet. M. Blayo précise qu'un financement de 30 000\$ par année sur trois ans est en discussion avec l'organisme Mobi-O et devra être confirmé par un protocole d'entente et approuvé par le Conseil municipal. En somme, le Service de l'environnement, par l'entremise de la politique environnementale, offre 20 000\$ par année et le Service des loisirs, sports et développement des communautés remet 10 000\$ par année, mais n'a pu confirmer ce montant avant cette séance de la CCEDD.

M. Charron-Doucet fait part de sa déception en raison du rôle de la Ville de Gatineau dans la mise en œuvre d'infrastructure pour améliorer la sécurité pour les modes de transport actif, précisément le vélo. M. Charron-Doucet désire que la Ville n'investisse plus uniquement dans la sensibilisation. M. Blayo explique que les différents services travaillent sur différentes actions pour améliorer les infrastructures pour les transports actifs. Le Service de l'environnement, de par son budget, est plus axé sur les moyens misant sur le changement de comportement alors que le Service de l'urbanisme et du développement durable assure la planification du plan directeur pour les transports actifs. Par ailleurs, le Service des infrastructures intègre et développe des infrastructures en transport actif.

M. Loïselle réitère les propos de M. Charron-Doucet et désire que la Ville de Gatineau mise sur l'amélioration de la sécurité et l'aménagement de nouveau lien cyclable. M. Tessier indique que des nouveaux fonds ont été débloqués par le Conseil municipal pour l'aménagement et la réfection des pistes cyclables.

M. Duggan précise que les budgets sont divisés par les différents services. De plus, certains conseillers travaillent et déploient des actions de sensibilisation. Enfin, M. Duggan désire que la Ville investisse pour des voies réservées pour les cyclistes.

M. Tessier appuie le projet proposé. Il souligne que la majorité des écoles sont situées dans des zones résidentielles qui permettent généralement aux enfants d'y accéder à pied ou à vélo.

M. Thériault, membre du public et membre du conseil d'administration de Mobi-O, souligne que Mobi-O travaille avec le Service de l'urbanisme et du développement durable et appui le projet.

M. Duggan souligne que sans confirmation du montant pour le financement, il ne pourra appuyer la recommandation.

Il est proposé par M. Tessier, appuyé par M. Robitaille,

**R-CCEDD-2016-10-06/04**

**QUE** cette Commission recommande au Conseil municipal de la Ville de Gatineau d'appuyer la réalisation du projet officiel par l'organisme MOBI-O et un financement annuel sur 3 ans.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

Abstention de M. Duggan

**8. Varia**

- a) Démission de Mme Lise Poulin – Frédéric Vandal, coordonnateur de la Politique environnementale, Service de l'environnement

M. Vandal explique que le poste de membre citoyen de Mme Poulin est maintenant ouvert. Mme Laferrière remercie Mme Poulin pour sa contribution citoyenne et sa participation à la CCEDD depuis toutes ces années.

Un appel de candidatures sera lancé en octobre afin de combler ce poste de membre. Les candidatures seront soumises pour approbation au conseil municipal en vue d'une prochaine séance.

- b) Prochaine rencontre : 3 novembre 2016

**9. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Laferrière, à 20 h 24.